

Compte rendu du Conseil Municipal du 4 décembre 2001.

Le 4 décembre dernier le Conseil Municipal s'est réuni afin, principalement, de préparer le premier Conseil de la Communauté de Communes « Rhône-Alpilles-Durance », devant se tenir le 13 décembre prochain. D'autres sujets avaient été mis à l'ordre du jour.

Depuis le 1^{er} décembre 2001, les Communes de Cabannes, Châteaurenard, Noves, Saint-Andiol et Verquières font officiellement partie de la Communauté de Communes « Rhône-Alpilles-Durance ». Chacune de ces Communes sera représentée par trois délégués, qui siégeront lors des Conseils Communautaires. Les trois délégués qui représenteront Verquières sont Mme Agnès DEBAES, M. Bruno CONRATH et moi-même.

Dans le cadre des nouvelles compétences de la Communauté de Communes, le Conseil Municipal est tenu de transférer les voiries d'intérêt communautaire limitrophes. Il a été décidé de transférer, pour 1 heure, uniquement le chemin communal n° 6 - ancienne Route Royale -, limitrophe avec la Commune de SAINT-ANDIOL, sur la partie Est de notre territoire. Dorénavant, les charges liées à l'entretien de ce chemin incomberont à la Communauté de Communes.

En ce qui concerne plus particulièrement le fonctionnement de notre Commune, le Conseil a décidé de prolonger le Contrat Emploi Consolidé, à durée indéterminée de Mme Sylvie BOUNET, employée à la cantine scolaire municipale.

D'autre part, une nouvelle demande de subvention complémentaire de la part de l'association « Familles Rurales de Verquières » a été refusée pour les raisons de contraintes budgétaires déjà avancées lors de l'élaboration du budget primitif de la Commune. Le Conseil Municipal a, de plus, déjà octroyé une subvention de 55.000 F à cette association pour l'année 2001.

Ensuite, les questions diverses ont porté, entre autres, sur la représentation de la Commune dans les Commissions et Comités Consultatifs au sein de la Communauté de Communes. L'absence de nombreux conseillers ce soir là n'a pas permis d'établir de façon définitive la composition de ces Commissions et Comités.

Concernant, indirectement, la Communauté de Communes, le Conseil Municipal a voté une motion de soutien à la Commune de Rognonas, pour l'organisation d'un référendum au sujet du SCOT.

Le point a été fait au sujet de l'achat d'un véhicule utilitaire par la Mairie. La subvention demandée au Conseil Général nous ayant été accordée, M. Gérard GRAILLE s'est porté volontaire pour finaliser les transactions en cours avec divers concessionnaires.

Enfin, nous attendons les devis définitifs concernant la réfection des trottoirs du lotissement « La Source ». Ces travaux devraient avoir lieu durant les vacances de février.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 17 décembre prochain. Elle fera suite à la réunion du Conseil Communautaire du 13 décembre, à 18h30 en Mairie de Graveson.

Verquières, le 10 décembre 2001